

11 sep 2020 -18:05

Appartient à [Conseil des ministres du 11 septembre 2020](#)

Marché public visant à la prolongation de la maintenance de l'infrastructure optique et IP de Belnet

Sur proposition du ministre chargé de la Politique scientifique David Clarinval, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement et l'attribution d'un marché public visant à la prolongation de la maintenance de l'infrastructure optique et IP de Belnet.

Le 5 juin dernier, le Conseil des ministres a approuvé le marché public de Belnet relatif à la maintenance de son infrastructure optique et IP, la fourniture d'équipements complémentaires et les services y afférents durant cinq années. Toutefois, en raison de la complexité de ce marché, Belnet a pris un peu de retard. Vu l'importance capitale de cette infrastructure, celle-ci ne peut être laissée sans maintenance. C'est pour cette raison que Belnet propose de prolonger les trois marchés en cours de six mois avec les adjudicataires actuels (Nokia, Ciena et Orange Cyberdefense). Cette durée permettra de disposer d'un délai de battement de trois mois. Ce dernier devrait être suffisant que pour pallier d'éventuels problèmes de procédure.

Ayant commencé ses activités en 1993, Belnet est un véritable pionnier de l'internet en Belgique. Son réseau était, à l'origine, exclusivement destiné au milieu de la recherche et de l'éducation. Toutefois, depuis le début des années 2000, il s'est élargi aux administrations publiques fédérales. Grâce à son expertise, sa position unique sur le marché et les économies d'échelle, Belnet rencontre les besoins spécifiques de plus de 200 organisations connectées représentant ensemble 800.000 utilisateurs finaux. Belnet compte environ 80 collaborateurs et a le statut de service d'État à gestion séparée au sein de la Politique scientifique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe